

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 39-40 (1967)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Les équipements de la construction

**Autor:** Dupraz, Claude

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126365>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les équipements de la construction

par Claude Dupraz  
«Industrial designer» SID VSI OEV

31

formes dont ils soient maîtres, c'est-à-dire finalement à une conception raisonnable des choses?

«Il n'est pas nécessaire – a dit Mies van der Rohe – d'inventer une nouvelle architecture tous les lundis matin». Rien n'est mieux dit. Convainquons donc les étudiants en architecture d'apprendre d'abord leur métier comme un chirurgien apprend à opérer une hernie. Exploisons généreusement le domaine, encore tellement inconnu, de l'architecture de l'intelligence. Laissons-la s'implanter réellement, car elle cohabite encore partout avec une écrasante majorité de bâtisses indignes du mot d'architecture.

Et prions les visionnaires de l'architecture de garder pour eux leurs chimères aussi longtemps qu'il y a tant de combats à livrer pour l'architecture du simple bon sens. 2. S'il était possible de définir les besoins d'une communauté humaine comme il est possible de donner le schéma de fonctionnement d'une usine ou d'une aérogare, la question posée comporterait peut-être une réponse.

Il n'en est rien. Quoi de commun entre la population d'un quartier populaire de Marseille et celle d'un bourg suédois? entre un village suisse et un port grec?

Certes, des enquêtes sociales sur les besoins des communautés sont d'une impérieuse nécessité et doivent être entreprises avant toute décision. Il n'empêche qu'elles ne répondront pas à toutes les questions et laisseront des problèmes sans réponse. La profusion de verdure, le plan d'eau indispensable aux uns laissent les autres indifférents; certains font leur raison de vivre de leurs rapports sociaux; d'autres gardent jalousement leur intimité!

Devons-nous pour cela renoncer à rechercher sans relâche comment structurer toujours mieux les quartiers existants ou ceux que nous édifions? Non! Mais sachons que nous ne satisferons aux besoins des hommes que dans la mesure où nous les laisserons libres de leur choix, où nous leur offrirons un éventail de possibilités à la taille de leurs besoins.

Plutôt que de définir un quartier idéal combinant l'agrément de la verdure et la qualité des logements, doté de l'équipement socio-culturel le meilleur, judicieusement lié aux lieux de travail et aux zones d'attraction, je préfère donc rappeler que le bonheur de l'homme vient plus souvent d'avoir pu déterminer lui-même le mode de son existence que d'avoir été parachuté sans l'avoir voulu dans un quartier parfaitement conforme à des normes dont il se moque.

Les biens d'équipements pour la construction, dont l'aspect extérieur est en général insuffisant, sont souvent dissimulés par les architectes dans les constructions soignées. Ils sont tolérés comme un mal nécessaire dans les constructions simples.

La climatisation et le chauffage central n'offrent pas, dans l'état actuel de leur développement, à l'architecte, un ensemble cohérent. Celui-ci ne devrait pas être obligé de rechercher, et cela longtemps, les composants hétéroclites de sa future installation.

Même uniquement sur le plan d'une installation de chauffage central traditionnelle ceux-ci viennent, dans la plupart des cas, d'entreprise différentes, ce qui est normal, mais la chaudière, le brûleur à mazout, les éléments de commandes électriques, le circulateur, les tuyauteries, les radiateurs ou convecteurs, les vannes et les thermostats sont conçus pour eux-mêmes, sans qu'il fût tenu compte, au point de vue forme, de leur destination et de leur proximité.

Contrairement au sanitaire où les arrivées d'eau et les descentes sont presque toujours logées entre deux parois, les tuyaux de chauffage sont très souvent placés apparents.

Il est pourtant indispensable que tous ces éléments deviennent agréables à l'œil, et que l'architecte puisse composer son architecture avec eux, sans en avoir honte, qu'ils se trouvent d'ailleurs aussi bien placés dans un salon, n'importe où dans une habitation ou même au sous-sol, dans une chaufferie, un réduit, à l'extérieur, etc.

Certaines entreprises ont heureusement déjà compris qu'elles devaient étudier des produits adaptés aux exigences actuelles, mais leur nombre est encore insuffisant. Ce ne sont encore que des efforts isolés.

Trop souvent aussi le promoteur, pour des raisons financières, n'admet pas l'installation ou l'équipement adéquat, dicté par la fonction de l'édifice. Il en résulte généralement une critique qui risque de créer un malentendu regrettable s'il s'agit justement d'une installation pour laquelle l'architecte a choisi des éléments nouveaux, le public risquant de rendre responsable du manque de confort ces éléments, responsabilité incombant au peu de conscience du promoteur.

Pour les installations sanitaires où le souci de la forme est apparu depuis plus longtemps, et où certains articles sont bien étudiés, il existe le même phénomène. Nous nous rendons compte qu'il est évidemment difficile d'éla-

borer des programmes d'études en commun entre entreprises de la même branche, mais il semble néanmoins que cela soit la meilleure formule.

Ce procédé permettrait d'obtenir des solutions nouvelles dans ces domaines, celles-ci n'ont été jusqu'ici qu'effleurées. Les possibilités d'avenir sont vastes, il s'agit de les découvrir.

C'est par une synthèse générale des problèmes, par l'application d'un système de standardisation, au niveau général de l'équipement, qu'il faudrait agir. Cet effort que consentirait l'industrie, sans rapport financier immédiat, lui permettrait de se placer à l'avant-garde des réalisations de son domaine.

Il serait donc nécessaire que le fabricant de céramique, par exemple, pense, en élaborant de nouveaux produits, aux éléments de tuyauterie, aux appareils sanitaires que ceux-ci vont côtoyer.

Les groupements industriels par secteur de production existants ne devraient pas seulement se soucier de sauvegarder et de protéger les intérêts des leurs par des mesures de restrictions et des interdictions visant des articles suisses ou étrangers.

Les trusts qu'ils forment de cette façon ont pour devoir de consacrer toute leur énergie à mettre sur pied un programme de produits et de production rationnels, normalisés, un programme pour chacun, dont tous seraient responsables, enfin un programme cohérent basé sur l'avenir et non sur le passé. Les besoins actuels seraient couverts, les prix pourraient être abaissés, les installations présenteraient à l'œil un aspect équilibré et agréable. Mais en fait il serait peut-être plus facile de réaliser un tel programme en dehors des institutions et associations industrielles existantes, par de petits groupements d'industries, représentant chacun l'un des éléments composant l'ensemble d'un genre d'équipement.

Il est bien entendu qu'un travail fécond dans ce domaine ne pourrait s'effectuer sans une étroite collaboration avec les architectes. Malheureusement l'industrie suisse, dans sa majorité, a beaucoup de peine à admettre la collaboration, l'aide et l'appui d'un élément venant de l'extérieur. Les départements techniques de l'industrie suisse sont en général constitués d'excellents ingénieurs, mais leur formation, malgré leurs expériences professionnelles, ne les destine, ni ne leur permet de résoudre seuls tous les problèmes aujourd'hui posés.

Pour les fonctions, par rapport aux constructions, pour les besoins actuels, par rapport à un mode de vie actuel ou futur, le dialogue avec l'architecte est donc essentiel.

Enfin, pour réaliser la synthèse entre les besoins et les fonctions à remplir, données par l'architecte, et les exigences techniques inhérentes à tout matériau et par conséquent à toute technique de fabrication, la collaboration de l'industrie avec l'«industrial designer» lui permettrait de se décharger à coup sûr d'un certain nombre de responsabilités. Celui-ci, habitué aux contingences techniques, mais aussi capable, par sa sensibilité, de créer des produits remplissant en tout point ce cahier des charges théoriques, devrait se trouver à sa disposition.

Il ne faut évidemment pas confondre l'«industrial designer» avec l'artiste qui, par intérêt peut-être, ou par amusement, s'occupe accidentellement de création de formes pour l'industrie. L'«industrial designer» est un professionnel sur lequel, dans l'avenir l'industrie doit compter.

C'est sous la forme d'une collaboration à tous les degrés et dans tous les domaines entre, d'une part, l'architecte représentant le promoteur, le programme ou la fonction d'ensemble, et, d'autre part, l'«industrial designer» représentant l'industrie, les moyens de production indispensables pour répondre aux besoins, que réside l'avenir.